



GROUPEMENT FRANÇAIS DES PERSONNES HANDICAPÉES

PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPERIENCES POSITIVES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Pour nous, les Droits de l'Homme ont 10 Ans !

Communiqué du Groupement Français des Personnes Handicapées

Vendredi 2 décembre 2016

Le Groupement Français de l'Organisation Mondiale des Personnes Handicapées (OMPH/DPI), se félicite de voir l'Assemblée Générale des Nations Unies célébrer, le 2 décembre 2016, le dixième anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH). Jean-Pierre Gonnot, Chef de la Section de l'intégration sociale au Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, souligne « *les efforts à déployer et les financements à trouver pour mettre en œuvre la Convention ...* »¹, quand dans le même temps les Objectifs du Millénaire pour le Développement cherchent à « *mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances* » pour faire face aux défis environnementaux et sociaux ? Comment la France se prépare-t-elle au monde qui se construit ?

Les Nations Unies sont aujourd'hui engagés dans une guerre dont les ennemis ne sont plus « seulement » les conflits entre les peuples, mais les désastres et les catastrophes, les migrations massives et la préservation des environnements naturels, l'éradication de la pauvreté, et l'accès de tous à l'éducation, à un travail, à un logement digne, et à la santé selon un mode de vie choisi.

La France, avec les autres membres des Nations Unies, s'est engagée dans un programme ambitieux pour « *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030* »², et si dans ce document le mot « handicap » apparaît 9 fois, le GFPH regrette que ce soit en 8 occasions pour ne citer les personnes handicapées comme les membres d'un *groupe social* vulnérable, avec les femmes, les enfants et les personnes âgées. Le seul article qui fait explicitement référence aux personnes handicapées trace l'objectif de « *Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous* »

Cela étant, il reste que l'accompagnement des élèves dits handicapés n'est toujours pas à la hauteur des besoins, ce qui remet gravement en cause leur insertion scolaire la réduisant trop souvent à quelques heures par semaine !

Au moment où la SNCF annonce en France la mise en accessibilité de 160 Gares dans les 10 années prochaines, ce dont on ne peut que se réjouir en n'oubliant pas qu'il existe « *3 029 gares "voyageur" en France* »³, **que disent les Agendas d'Accessibilité Programmés des locaux de l'éducation nationale ?**

Rien de très clair si l'on croit le site de l'éducation nationale.

Pourtant, sur la question de l'accessibilité, la Convention est très claire, les personnes dites handicapées rencontrent d'innombrables obstacles qui rendent inaccessible l'exercice de leurs droits, et ces obstacles font partie intégrante du concept de « handicap » tel que défini dans la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes handicapées (CDPH). Il reste que **l'Ordonnance du 26 septembre 2014 multiplie les dérogations de convenance**, et qu'il faut s'attendre à une crise majeure du logement liée à aux questions d'accessibilité et de maintien à domicile d'une population chaque jour plus vieillissante.

Si la France est engagée sur le chemin tracé par la CDPH et les autres Conventions, elle reste encore en de nombreux points trop timorée et restreinte par des groupes de pression qui ne veulent rien changer dans leurs pratiques. **Faire accessible et adaptable est une logique durable**, pour que chacun puisse contribuer à l'effort collectif au mieux de ses capacités et le plus longtemps possible.

¹ Source : <http://www.unmultimedia.org/> Radio des Nations Unies, 21/04/201 Nations Unies,

² A/RES/69/315*, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 1^{er} septembre 2015, Projet de document final du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015.

³ Source : <http://questions.sncf.com/>, (Monaco inclus) réponse de « Paul de l'équipe SNCF Gares et Connexions » à la question de Camille Verrier, mars 2013.

